

Zeitschrift: Bulletin der Vereinigung Schweiz. Petroleum-Geologen und -Ingenieure
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Petroleum-Geologen und -Ingenieure
Band: 16 (1949)
Heft: 51

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les dons continuent à être les bienvenus, car les cotisations seules ne nous permettraient pas de faire paraître le bulletin sous sa forme actuelle.

Cotisation 1950

Nous prions les membres de bien vouloir payer, dès le commencement de l'année, leur cotisation pour 1950 s'élevant à frs. 15.— (compte de chèque Zurich VIII 22159). Les membres se trouvant à l'étranger peuvent faire régler leur cotisation par leur représentant en Suisse, au moyen du compte de chèque, ou faire parvenir le montant en question directement au caissier, à l'aide d'un chèque de banque. Le règlement rapide de la cotisation évitera à notre caissier une perte de temps et des rappels inutiles. D'avance nous remercions tous les membres qui, à cette occasion, voudront bien ajouter un versement bénévole pour le fonds du bulletin.

THE IRAN OIL COMPANY (TEHERAN)

sucht Geologen für erdölgeologische Untersuchungen in Iran. Interessenten wollen sich unter Beilegung eines Curriculum Vitae bei Herrn Prof. Arnold Heim, Hofstr. 100, Zürich, melden.